



RCS : MONTLUCON

Code greffe : 0303

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTLUCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1957 B 00032

Numéro SIREN : 915 750 327

Nom ou dénomination : 2MI "MODELES ET MOULES POUR L INDUSTRIE"

Ce dépôt a été enregistré le 23/07/2013 sous le numéro de dépôt 533

PALAIS DE JUSTICE
114 BLD DE COURTAIS 03100 MONTLUÇON
INTERNET : www.infogreffe.fr
TEL :04.70.05.05.40 -

PROPUBLIC

8 rue François Villon
75015 Paris 15

V/REF:

N/REF : 57 B 32 / 2013-A-533

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE MONTLUÇON certifie qu'il a reçu le 23/07/2013, les actes suivants :

Décision(s) de l'associé unique en date du 21/06/2013
- Changement(s) de commissaire(s) aux comptes

Concernant la société

2MI "MODELES ET MOULES POUR L'INDUSTRIE"

Société par actions simplifiée

5 rue de la Chabanne

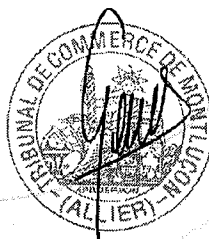
03100 Lavault-sainte-anne

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2013-A-533 le 23/07/2013

R.C.S. MONTLUCON 915 750 327 (57 B 32)

Fait à MONTLUCON le 23/07/2013,

LE GREFFIER



"2MI MODELES ET MOULES POUR L'INDUSTRIE"

Société par actions simplifiée au capital de 459 200 €

Siège social : LAVAUT-SAINTE-ANNE (03100) -5, rue de la Chabanne

915 750 327 RCS MONTLUCON

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 21 JUIN 2013

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

L'an deux mille treize, le vingt et un juin à dix heures, au siège social de la société Sainte Anne Développement, sis à PARIS (75008) - 28 rue Boissy d'Anglas,

En présence de :

- Monsieur Daniel LANDREAU, en sa qualité de Président,
- La société SAINTE-ANNE DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée au capital de 935 220 €, divisé en 935 220 actions de 1 € de valeur nominale chacune, dont le siège social est situé à PARIS (75008) – 28, rue Boissy d'Anglas, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 494 453 442 RCS PARIS, représentée par Monsieur Daniel LANDREAU, son Président (ci-après, l'"**Associé Unique**").

Propriétaire des 2 050 actions composant le capital social de la société 2MI, société par actions simplifiée au capital de 459 200 € dont le siège social est à LAVAUT-SAINTE-ANNE (03100) – 5, rue de la Chabanne, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONTLUCON sous le numéro 915 750 327 (ci-après, la "**Société**"),

Monsieur Olivier LELONG représentant la société AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIES, en sa qualité de Commissaire aux comptes de la société, est présent.

L'Associé Unique, après avoir préalablement rappelé ce qui suit :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis et présentés par Monsieur Daniel LANDREAU, Président non associé.

et après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, a pris les décisions figurant à l'ordre du jour, savoir :



- lecture du rapport de gestion du Président ;
 - lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ;
 - lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur la suppression du droit préférentiel de souscription des associés, au profit des salariés de la Société ;
 - examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
 - affectation des Résultats ;
 - quitus aux mandataires sociaux ;
 - approbation des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
 - renouvellement du mandat du Président ;
 - situation du mandat des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;
 - autorisation à conférer au Président à l'effet de réaliser une augmentation de capital par création d'actions nouvelles, dans les conditions fixées par la loi n° 2001-152 du 19 février 2001 sur l'épargne salariale ;
 - suppression du droit préférentiel de souscription des associés à l'augmentation de capital réservée aux salariés de la Société ;
 - pouvoirs en vue des formalités.
-

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Président, prend acte de l'expiration du mandat de la société AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIES, Commissaire aux comptes Titulaire et de Monsieur François MAHE, Commissaire aux comptes Suppléant, et décide :

- de renouveler le cabinet AUDITEURS ET CONSEILS ASSOCIES en qualité de Commissaire aux comptes titulaire,
- et de désigner le cabinet PIMPANEAU & ASSOCIES, société par actions simplifiée au capital de 120 000 € dont le siège social est à PARIS (75017) – 31, rue Henri Rochefort, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 410 437 032, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur François MAHE,

pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2019 appelée à se prononcer sur l'approbation des comptes sociaux de la Société au titre de l'exercice social qui sera clos le 31 décembre 2018.

Cette décision est approuvée par l'Associé Unique.



NEUVIEME DECISION

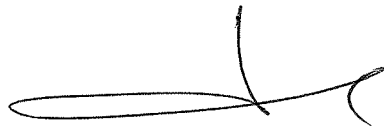
L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette décision est approuvée par l'Associé Unique.

*
* *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été clôturée par la signature du présent procès-verbal.

Copie certifiée conforme
Le Président
Monsieur Daniel LANDREAU



R